

Référents Ecopôle :

Chargé de projet : Florian ROQUINARC'H

Administrateurs : Laurent AUTHIER, Anne DESSEN, Cédric HENRAT

Vers un territoire Zéro Déchet

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Référence au projet associatif 2016/2020 :

1. ETRE ACTEUR DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS AU COEUR DES TERRITOIRES	1.1 ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS ACTEURS A L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE	1-1-6/ Contribuer à lutter contre le réchauffement climatique par un programme de sensibilisation, d'éducation à la gestion et la prévention des déchets.
---	--	---

Objet : Préciser au travers de cette feuille de route 2018-2020 le positionnement d'Écopôle - CPIE Pays de Nantes sur les thématiques suivantes :

- Prévention des déchets (achats responsables, compostage, réparation, réemploi, etc.)
- Gestion des déchets (collecte, tri et valorisation matière et énergétique)
- Économie circulaire

Références au projet associatif

Cette feuille de route est en accord avec plusieurs axes stratégiques et actions d'Écopôle, à savoir (liste non exhaustive) :

- Accompagner les différents acteurs à l'adaptation au changement climatique (1.1)
- Accompagner le changement des comportements et les initiatives citoyennes liées à l'environnement (1.2)
- Mutualiser les moyens et compétences, développer les collaborations dans le réseau (2.1)

Orientation générale :

« *Le meilleur des déchets, est celui que l'on ne produit pas !* ». En effet tous les modes de traitement des déchets ont un impact sur l'environnement, y compris le recyclage. Aussi le réseau souhaite aborder cette thématique en respectant la hiérarchie dans l'approche des modes de traitement sur le principe des « 5R », à savoir :

- **Refuser** (référence à la sobriété, refuser un sur-emballage par exemple)
- **Réduire** (différents champs de la notion de prévention des déchets dont le compostage)
- **Réutiliser** et **Réparer** (prolonger la durée d'usages des biens en réparant et/ou en détournant l'usage)
- **Recycler** (valoriser la matière puis valoriser énergétiquement)

Aujourd'hui la prévention et la gestion des déchets s'inscrivent dans une logique plus globale, celle de l'économie circulaire, en opposition au modèle linéaire (extraire, produire, consommer, jeter). Ce modèle économique circulaire privilégie la préservation des ressources. Il est également créateur de valeurs et de lien social. Les notions de partage, d'usage, prennent le dessus sur la possession et le renouvellement incessants de biens.

Les orientations de la feuille de route « Vers un territoire Zéro Déchet », témoigne d'une volonté du réseau de s'ouvrir à l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, structures du réseau, professionnels et institutionnels).

Il s'agira pour :

- Écopôle de mettre en place un programme d'actions complet et cohérent sur la thématique des déchets et de l'économie circulaire,
- les acteurs du réseau de s'impliquer dans la mise en œuvre du projet et de valoriser leurs propres actions.



Enjeux :

Les enjeux d'un territoire Zéro déchet sont environnementaux, économiques et sociétaux. Pour répondre à ces enjeux, cette feuille de route définit plusieurs objectifs :

- **Réduire les gaspillages et les pollutions**
- **Agir sur les comportements individuels et collectifs**
- **Créer de la valeur économique et permettre la transformation des emplois**
- **Renforcer les liens sociaux et améliorer le cadre de vie des habitants**

Thématiques transversales : Modes de vie et comportements / Consommation / Climat et transition énergétique / Santé et Environnement / Économie locale et modèles économiques / Gaspillage alimentaire / Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Publics :

Acteurs intermédiaires : Écopôle a rappelé dans son projet associatif ne pas avoir pour vocation première la sensibilisation du grand public mais plutôt celles des acteurs qui sont au contact des citoyens. Écopôle travaille essentiellement à proposer des actions pour ses adhérents dont les entreprises (mutualisation des outils, formations, portage de marchés groupés de prestations, etc.).

Acteurs institutionnels : Nantes Métropole, Ville de Nantes et autres communes de l'agglomération, ADEME, Région des Pays de la Loire, etc.

Grand public : Les jeunes sont la cible prioritaire d'Écopôle. La structure peut également mener des actions à destination du grand public dans le cadre d'expérimentations, ou d'accompagnements du réseau, directement au contact des habitants.

Axes de travail :

1. Renforcer la thématique «Zéro déchet » au sein d'Écopôle et des membres de son réseau

Ecopôle doit donner aux acteurs intermédiaires et aux membres du réseau les moyens de s'approprier les concepts de prévention des déchets et d'économie circulaire, de sensibiliser et d'éduquer à l'usage raisonné des ressources de la planète.

Actions et moyens :

1.1 Se doter de ressources à la hauteur des enjeux :

- 1.1.1 Renforcer les ressources du CEDRE sur la thématique zéro déchet et économie circulaire (ressources physiques et virtuelles)
- 1.1.2 Développer la rubrique "déchets" dans le catalogue du Graine Pays de la Loire

1.2 Faire vivre une dynamique au sein du réseau

- 1.2.1 Relancer et animer la « commission zéro déchet » pour mettre en œuvre la feuille de route
- 1.2.2 Créer un portail « zéro déchet » sur le site internet d'Écopôle.

1.3 Tendre vers une exemplarité d'Ecopôle et de son réseau

- 1.3.1 Écopôle, relais de diffusion de bonnes pratiques zéro déchet
- 1.3.2 Faire des locaux d'Écopôle un exemple concret de lieu zéro déchet

Calendrier Axe 1 :

	2018	2019	2020	Charge de travail estimée équipe Ecopôle
Se doter de ressources documentaires				
Relancer et animer la commission Zéro déchet				Faible



De l'exemplarité d'Écopôle à des locaux démonstrateurs				Moyenne
Former au sein du réseau une culture commune Zéro déchet				Forte
Créer un portail web Zéro déchet				

* En gras : action prioritaire

2. Accompagner les acteurs locaux (groupe de citoyens, entreprises, collectivités et institutionnels) vers un territoire zéro déchet

En tant que tête de réseau de l'environnement sur la région nantaise, Écopôle anime le territoire et dynamise les initiatives en faveur de la prévention, de la gestion des déchets et de l'économie circulaire.

Pour ce faire il est nécessaire de massifier les prises de conscience et les changements de comportements ainsi que de mettre en réseau les initiatives.

Actions et moyens :

2.1 Éduquer, sensibiliser et accompagner aux solutions vers un territoire « Zéro déchet »

Animer des actions de prévention (scolaires, entreprises, familles, tout public, etc.) en proposant à Nantes Métropole des actions distinctes selon le public visé. Actions avec une forte orientation sur le refus et la réutilisation, l'achat d'occasion et l'obsolescence programmée (apprendre à ne pas jeter). Expérimenter des actions (mesurées) dans des micro-quartiers.

- 2.1.1 Animer auprès du jeune public un cycle pédagogique sur la réduction des déchets et l'économie circulaire
- 2.1.2 Pérenniser l'animation du dispositif « Zéro Déchet Zéro gaspillage » de Nantes Métropole dont le défi Zéro Déchet
- 2.1.3 Diffuser une « culture Zéro déchet » auprès des entreprises et commerces du territoire
- 2.1.4 Lutter contre les déchets dans l'environnement : Avoir une ambition "Zéro Déchet sauvage"

2.2 Faire vivre des réseaux

- 2.2.1 Animer une « communauté d'ambassadeurs Zéro déchet » (ex : anciens participants aux défis familles)
- 2.2.2 Initier un réseau des initiatives citoyennes collectives en faveur du Zéro déchet (ex : micro-ressourceries, boîtes utiles, etc.)
- 2.2.3 Animer un réseau d'ateliers de réparation collaboratifs et solidaires

2.3 Alimenter la cartographie de tous les réseaux actifs en faveur du Zéro déchet sur la métropole

Écopôle encourage la collecte et la transmission d'informations à tous les publics à travers cartoquartier

Calendrier Axe 2 :

	2018	2019	2020
Cycle pédagogique déchets et économie circulaire auprès du jeune public			
Pérenniser l'animation du dispositif ZDZG			
Diffuser une « culture Zéro déchet » auprès des entreprises et commerces du territoire			
Lutter contre les déchets dans l'environnement : Avoir une ambition "Zéro Déchet sauvage"			
Communauté d'ambassadeur.rice.s zéro déchet			



Communauté des initiatives citoyennes Zéro déchet			
Ateliers de réparation collaboratifs et solidaires			
Mise à jour de la cartographie			

3. Faire d'un territoire zéro déchet, un territoire créateur de valeur et d'opportunités économiques

L'économie circulaire est un nouveau modèle économique qui doit créer de la valeur. Il nous semble indispensable d'intégrer à ce modèle l'accompagnement aux changements de comportements. L'éducation à la consommation raisonnée de ressources doit faire partie intégrante du modèle et ne pas dépendre de subventions. Il nous faut travailler aux modèles économiques de ces actions afin de les pérenniser et de permettre aux structures du réseau qui travaillent sur ces thèmes de vivre de leurs activités.

Actions et moyens :

3.1 Relations et partenariats

3.1.1 Être force de proposition pour ouvrir la commande publique à de nouveaux services

3.1.2 Formaliser l'accord de partenariat avec les Ecosolies

3.1.3 Construire des relations privilégiées et/ou partenariats avec les réseaux suivants : Collectif 0 déchet 100 % ressources, Alternatiba, Nantes Ville Comestible, etc.

3.1.4 Stimuler l'activité du réseau autour d'un catalogue de prestations « clés en main » pour répondre à des offres « filières »

3.2 Assurer une veille sur les nouvelles réglementations, les potentiels d'activités et les marchés publics

3.3 Participer à la réflexion d'une maison zéro déchet

3.4 Participer aux travaux du Conseil Régional sur les thèmes des déchets et de l'économie circulaire

Calendrier Axe 3 :

	2018	2019	2020
Être force de proposition pour ouvrir la commande publique à de nouveaux services			
Formaliser et mettre en œuvre l'accord de partenariat avec les Ecosolies			
Construire des relations privilégiées et/ou partenariats avec les réseaux suivants : Collectif 0 déchet 100 % ressources, Alternatiba, Nantes Ville Comestible, etc.			
Stimuler l'activité du réseau autour d'un catalogue de prestations « clés en main » pour répondre à des offres « filières »			
Mise en place de la veille réglementaire			
Participer à la réflexion d'une maison zéro déchet			
Participer aux travaux du Conseil régional			

